



Contrats AMAP Parole de Terre



Période du 16 mai 2017 au 6 mars 2018

Livraison hebdomadaire de pain

Les contractants :

Le Producteur :

Fournil des Touselles

Place de la fontaine

84 160 Cucuron

04.90.77.80.33

Date :

Signature :

L'adhérent(e) :

Prénom, Nom :

Adresse :

Tel :

Date :

Signature :

Contenu du contrat

Pour la période contractuelle et dans le cadre du partenariat existant entre le producteur et l'AMAP de VAUGINES,

Le fournil des Touselles s'engage :

- à livrer à l'adhérent(e) le mardi (**heure de distribution selon la saison**), le pain selon les quantités hebdomadaires indiquées dans le tableau ci-après :

L'adhérent(e) s'engage :

- à régler au fournil par avance le montant global de sa commande.
- à enlever chaque semaine sa commande (**dans le créneau horaire des distributions**).

La période couverte par ce contrat correspond à 40 livraisons.

Elle débute le 16 mai 2017 et se termine le 6 mars 2018.

Une interruption de 2 semaines est prévue pour les moissons. Ne connaissant pas la date exacte, vous n'aurez pas de pain pendant 2 distributions, entre le 13 juin et le 4 juillet.

Le jour de livraison est le mardi.

Toute commande non enlevée avant la fin de la distribution ne pourra être réclamée ultérieurement.

NOM :			16 mai	23 mai	30 mai	6 juin	13 juin	20 juin	27 juin	4 juillet	11 juillet	18 juillet	25 juillet	1 ^{er} août	8 août	15 août	22 août	29 août	5 sept	12 sept	19 sept	26 sept	3 oct	10 oct			
BIS	1 kg	4,50 €						MOISSONS 2 semaines d'interruption entre le 13 juin et le 4 juillet																			
	500 g	2,50 €																									
COMPLET	1 kg	4,50 €																									
	500 g	2,50 €																									
MÉTEIL	1 kg	4,50 €																									
	500 g	2,50 €																									
SEIGLE	500 g	2,50 €																									
PETIT ÉPEAUTRE	500 g	3,50 €																									Total A
Total hebdomadaire (euros) A																											
			17 oct	24 oct	31 ^r oct	7 nov	14 nov		21 nov	28 nov	5 déc	12 déc	19 déc	26 déc	2 janv	9 janv	16 janv	23 janv	30 janv	6 fév	13 fév	20 fév	27 fév	6 mars			
BIS	1 kg	4,50 €											PAS DE DISTRIBUTION														
	500 g	2,50 €																									
COMPLET	1 kg	4,50 €																									
	500 g	2,50 €																									
MÉTEIL	1 kg	4,50 €																									
	500 g	2,50 €																									
PETIT ÉPEAUTRE	500 g	3,50 €																									
SEIGLE	500 g	2,50 €																									Total B
Total hebdomadaire (euros) B																											
TOTAL DU CONTRAT																			Total A + B								

Payé en 1 ou 3 chèques à l'ordre du **Fournil des Touselles**

Le premier chèque sera débité immédiatement, le deuxième début septembre et le troisième début décembre

1 chèque euros

ou 3 chèques : + + =euros